

Les étangs du Larrit, un coin de paradis à Echallens



De gauche à droite: Olivier Stauffer (Direction générale de l'environnement), Christian Monney (municipal à Echallens), Sylvain Marino (voirie), Alcides Da Silva (voirie), Madeleine Stanesco (comité Chemin des Blés), Sven Eggenberger (président Chemin des Blés), Patrick Gérard (chef Service technique commune d'Echallens) Julien Devanthéry (Bureau d'ingénieurs CSD Lausanne-Yverdon) et Vincent Mercier (Office du Tourisme Echallens).

La renaturation de la zone est terminée et le site rendu aux amoureux de la nature. Désormais, Le Larrit est raccordé au Talent, ce qui permet aux poissons de remonter le cours d'eau et rétablir ainsi leur migration naturelle. Des panneaux didactiques offrent aux promeneurs une information sur la diversification biologique du site.

«Appréciez, préservez, profitez de ce site mis à votre disposition. Merci à tous!» Le message de Christian Monney est celui d'un municipal heureux. «Ce beau projet est achevé et maintenant nous le laissons vivre à son rythme en espérant que la population en profitera pleinement.» La nature, elle, a déjà repris ses droits. Une grenouille rieuse et un triton doré (espèce rare) suivis de quelques canards installés sur la berge animent le lieu.

Julien Devanthéry, ingénieur en environnement chez CSD Ingénieurs, nous explique la réalisation du projet. «Le Larrit, un affluent du Talent à Echallens, était enterré sur 150 m au sein d'un pâturage dans son tronçon en amont, puis canalisé dans son tronçon aval, pour finir avec une conduite à l'embouchure. Le projet de renaturation a consisté à mettre à ciel ouvert Le Larrit et à aménager son lit, tout en créant des milieux naturels de qualité et en rétablissant la migration piscicole sur le tronçon. En 2017, la revitalisation du tronçon en aval, peu naturel, a également démarré. Il s'agissait de revitaliser une succession d'étangs et le lit du cours d'eau, d'aménager une passe à poissons à l'embouchure afin de rétablir la migration piscicole sur l'entier du tronçon et de recréer des milieux diversifiés. Les travaux ont été finalisés en 2020». Le projet a été réalisé au sein d'un paysage agricole fortement remanié dans le tronçon amont et dans un paysage urbain dans le tronçon aval. Une réalisation sur initiative volontaire de l'agriculteur propriétaire (amont) et de la commune (aval). Il s'agit d'une réalisation en milieu périurbain.

Pour Sven Eggenberger, président du Chemin des Blés, «ce site a une belle histoire et désormais il vivra avec la population. C'est le 10^e site de la boucle du Chemin des Blés». Madeleine Stanesco, historienne et membre du comité, a rédigé les textes des panneaux didactiques. «Les cinq panneaux ont été réalisés par Studio KO à Yverdon», explique Patrick Gérard, chef du Service technique de la commune d'Echallens, qui relève la volonté d'informer le visiteur et d'éveiller la curiosité des

enfants de façon à leur apprendre quelque chose de ce site naturel.

Olivier Stauffer, de la Direction générale de l'environnement, relève que le site offre à la population une information très importante sur la faune et la flore. Les arbres abattus ont servi à construire des abris pour la petite faune (hermines, etc.) et une partie a été valorisée par l'entreprise forestière. La démarche s'inscrit dans une suite de projets au niveau du canton de manière à valoriser des sites naturels et protéger la faune et la flore tout en rendant les sites accessibles au public. Une réalisation qui satisfait pleinement Vincent Mercier, toujours en quête de lieux favorables au développement touristique de sa région.

Le site du Larrit est équipé de bancs et tables, avec poubelles pour les déchets. Les chiens doivent être tenus en laisse et les feux sont interdits. Il ne faut pas introduire de poissons exotiques dans les étangs, car ils dévorent tout. Des panneaux didactiques apportent toutes les informations sur la faune, la flore, la rivière et les étangs. Un havre de paix à la disposition de la population qui retrouvera son «Larrit» verdoyant et déjà plein de vie.

Dany Schaefer

Un peu d'histoire

L'exploitation de la glacière du Larrit a duré jusqu'aux années 1950. L'étang privé qui se trouve en amont des panneaux est resté une parcelle privée et n'est pas comprise dans la renaturation actuelle. Ce lieu offrait autrefois un endroit propice à l'exploitation de la glace, la couche de cette dernière pouvant atteindre une épaisseur de 30 cm. Des blocs d'un mètre étaient sciés et les paysans les chargeaient sur des chars avant d'être conduits dans un dépôt et recouverts de sciure. Selon la demande, l'on approvisionnait les fêtes de la région ainsi que les cafetiers et aubergistes. Avec la généralisation des installations frigorifiques, l'exploitation des blocs de glace a disparu. L'étang du Larrit a ensuite été utilisé comme patinoire naturelle, quelques années. (source: Archives cantonales vaudoises). Le nom du cours d'eau Le Larrit est à mettre en relation avec un terme désignant un terrain en friche, couvert de bruyères.

DS